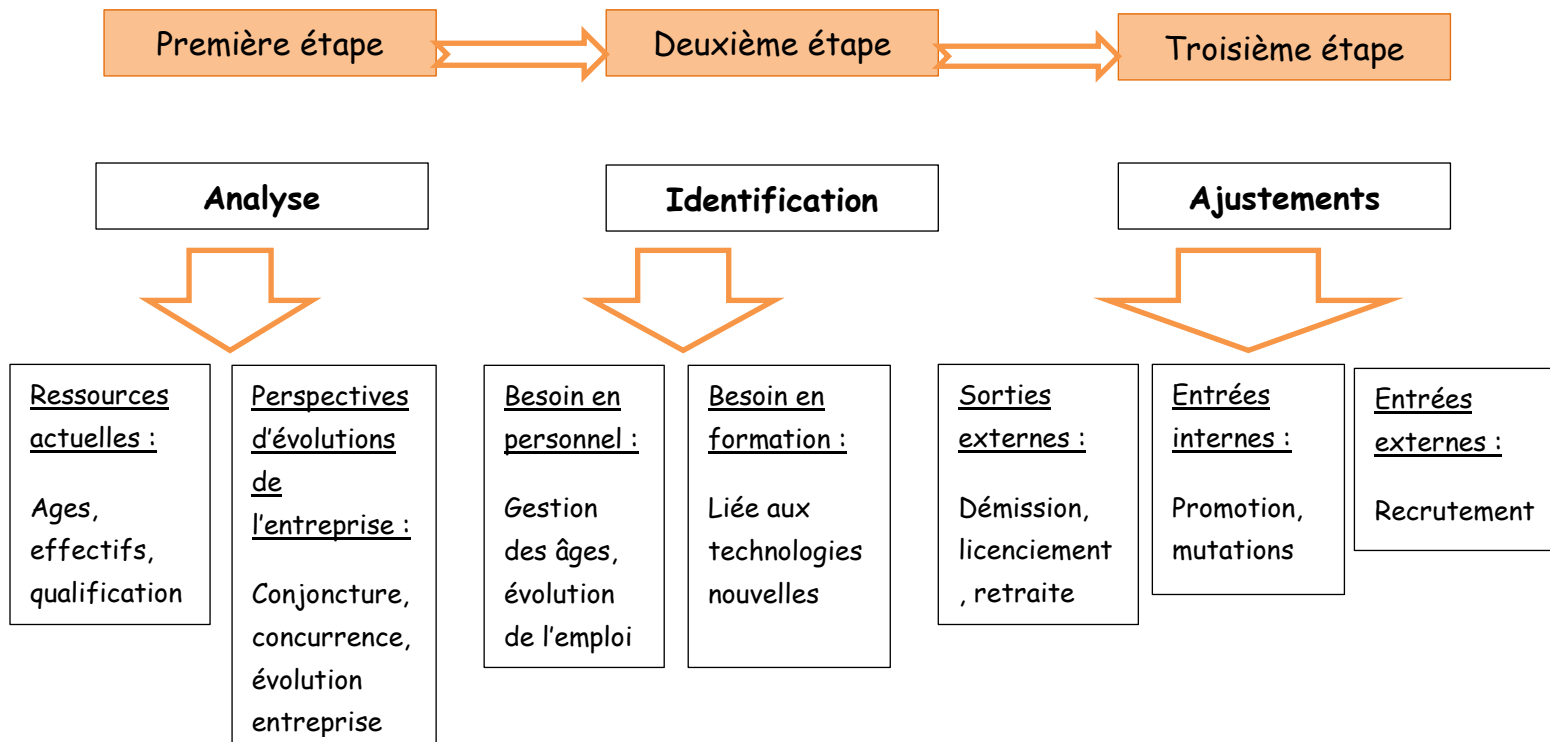


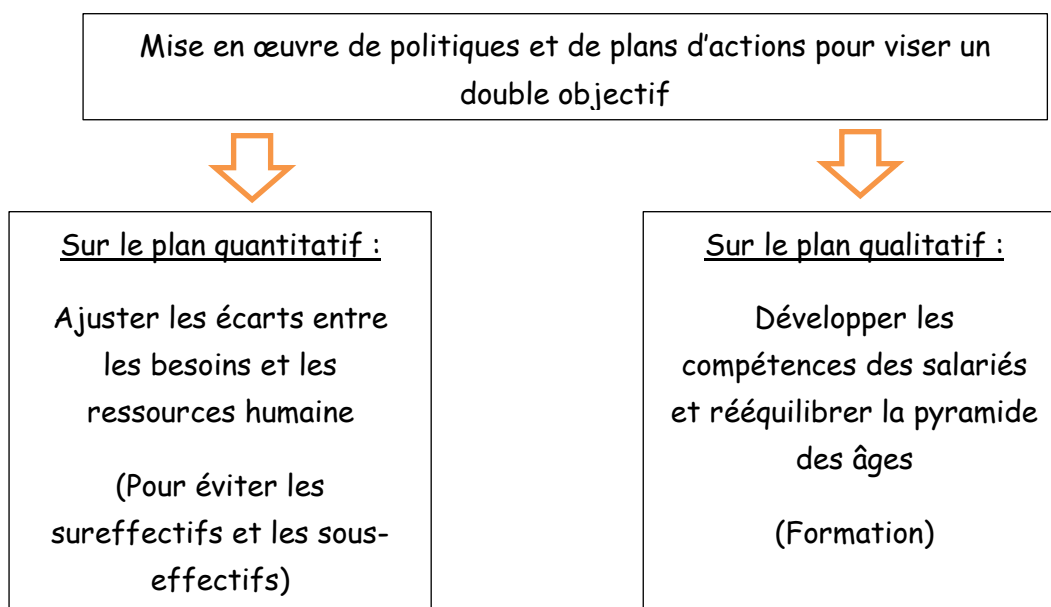
LES BESOINS EN PERSONNEL - LE RECRUTEMENT

Les éléments à prendre en compte pour déterminer le nombre de postes à pourvoir sont les départs pour la retraite et les créations nettes d'emploi.

La définition des besoins en personnel :



La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) :



Les étapes du recrutement :

Etudes des besoins :

Gestions prévisionnelle de l'emploi



Définition du profil de poste :

Mission, formation, expérience, qualité,



Recherche de candidats :

En interne, en externe



Tri des candidatures :

Lettres, CV



Sélection des candidats :

Test, entretiens, mise en situation...



Embauche :

Contrat de travail